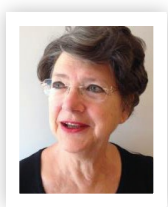


ASSOCIATION AMICALE DES EXPERTS-COMPTABLES ET COMMISSAIRES AUX COMPTES RETRAITÉS DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE

ÉDITO



CHÈRES CONSEURS, CHERS CONFRÈRES,

Dans ces temps compliqués et incertains, j'espère que vous allez bien ainsi que tous ceux qui vous sont chers.

Au cours de ces derniers mois, nous avons hélas appris avec beaucoup de tristesse la disparition de plusieurs confrères mais aussi de, **Régine Noulin**, épouse de notre confrère, François Noulin, membre de notre association et ancienne présidente de l'UNACOP-PL. Association qu'elle a créée en 1988 pour faire reconnaître le statut de conjoint collaborateur des professions libérales. **Régine** une femme exceptionnelle, qui a brillamment défendue non seulement les conjointes des experts-comptables mais également celles de toutes les professions libérales.

Toutes nos sincères condoléances à leur famille, cette période est vraiment trop triste.

Comme indiqué dans nos précédents LIEN, nous avons changé de SITE début juillet 2023.

Nouveau nom « ECRparis.FR ». (L'ancien site est maintenant fermé)

Ce nouveau site, comme tous les sites modernes, impose pour des raisons de sécurité à toute personne qui veut s'y inscrire comme membre une procédure : approbation par un administrateur du site de la demande, puis connexion par le membre à son compte pour pouvoir accéder à l'ensemble des espaces réservés aux adhérents. **Tous les adhérents de notre association qui étaient à jour de leur cotisation 2023 ont reçu un mail leur permettant de se connecter à leur compte.** *A ce jour un certain nombre d'entre vous n'ont toujours pas effectué cette connexion. C'est dommage, car ils ne peuvent plus s'inscrire à nos activités, bénéficier de nos services et recevoir un mail de notre part.*

Ce nouveau site qui nous a demandé beaucoup de travail, en particulier à Alain Rolland, va vous apporter, nous l'espérons, convivialité, simplicité et attractivité, et permettra à notre association d'améliorer sa gestion et de mieux communiquer avec vous.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, nous essayerons d'en tenir compte.

Nous avons également, depuis septembre, organisé des sorties conviviales et chaleureuses, comme nous les aimons : **un voyage en Touraine en septembre et un autre en Bavière en octobre**, un dîner lyrique au « Bel Canto » et une soirée théâtrale « La note » le 1^{er} décembre aux Bouffes Parisiens. Pour 2024, vous avez déjà pu vous

inscrire à nos croisières « **Le long des côtes italiennes et de la Bourgogne à la Camargue** ».

Compte tenu du contexte actuel, nous sommes très prudents dans la programmation des nouvelles activités. Nous vous proposons, **le 23 janvier notre « galette » traditionnelle au Cercle de l'Union Interalliée avec la présence, à partir de 10 heures, d'un conférencier Gérard BARDY, qui nous présentera son livre « DE GAULLE parle aux gilets jaunes ... et à MACRON »,** et en visioconférence le **9 janvier « Sophie Calle » (musée Picasso)** puis le **6 février « Paris de la modernité 1905-1925 ».**

Enfin notre **assemblée générale** se tiendra le **21 mars à l'Hôtel POULPRY** et sera suivie d'un déjeuner.

Bien que moins chaleureuses, les visioconférences ont aussi leur côté positif car elles permettent à des confrères qui rencontrent des difficultés pour se déplacer, de participer à nos réunions ; comme en 2023 vous pourrez assister « dans votre fauteuil » à des conférences sur la peinture. Mais nous avons également prévu de traiter certains thèmes en visioconférence et en présentiel, ce sera le cas pour **la loi de finances animé par Jean Pierre Cossin le mercredi 14 février au Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables et...** Surveillez bien vos mails.

Toutes nos activités sont sur notre site « **ECRparis.fr** ». **Inscrivez-vous rapidement, cela facilitera grandement le travail des administrateurs de votre association.**

J'espère que le nouveau Site plus moderne et plus convivial vous permettra de nous contacter plus facilement et plus souvent.

Depuis juin 2022 **Jean Pierre Monnot** a pris en charge le « **coaching mémoire** ». Il recherche des confrères pour l'aider dans cette mission, décrite en dernière page de notre LIEN 44 ; n'hésitez pas à le contacter au 06 07 04 55 01 ou jepimon@gmail.com si vous êtes intéressé, il vous donnera toutes informations utiles.

Bonne lecture de votre journal semestriel. Tout article qui vous semble intéressant pour nos adhérents est le bienvenu. Envoyez- le directement à **Roger Laurent**, notre rédacteur en chef.

Dans l'espoir de vous retrouver bientôt, gardez-vous, ainsi que vos proches en bonne santé.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année chaleureuses et conviviales.

Bien amicalement,

MICHÈLE RAHIER
TÉL : 06 07 51 93 11

SOMMAIRE

- 01 **L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE**
- 02 **HOMMAGES**
 - HOMMAGE À RÉGINE NOULIN
- 03 **CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR**
 - LA REVALORISATION DES PENSIONS DU RÉGIME RETRAITE COMPLÉMENTAIRE POUR 2024 A ÉTÉ VOTÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAVEC.
 - LA RÉFORME DES RETRAITES SE POURSUIT PAR LA RÉFORME DE L'ASSIETTE SOCIALE DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS AVEC LA MISE EN PLACE D'UN « SUPER BRUT ».
- 05 **DOSSIER**
 - LE CLIMAT, QUELLE HISTOIRE !
 - DES ÂGES GLACIAIRES AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE.
 - VOUS AVEZ DIT « CONTRAINTÉ GÉOPHYSIQUE » ?
 - 1972 LE RAPPORT MEADOWS.
 - LE « CLIMATOBALÉKISTE » REMPLACE LE CLIMATOSCEPTIQUE.
- 11 **CONFÉRENCES, SORTIES CULTURELLES ET VOYAGES**
 - VISITE DES CHÂTEAUX DE LA LOIRE
 - BELCANTO
 - VOYAGE EN BAVIÈRE
 - VISITE DE LA BNF
 - RÉTROSPECTIVE NICOLAS DE STAËL AU MUSÉE D'ART MODERNE (VISIOCONFÉRENCE)
 - VISITE DE L'HÔTEL DE LA MARINE
 - LA NOTE AU THÉÂTRE DES BOUFFES PARISIENS
 - VISIOCONFÉRENCE « NAPLES À PARIS » AU MUSÉE DU LOUVRE
- 14 **LE COIN BIBLIOTHÈQUE**
 - GILLES BABINET. COMMENT LES HIPPIES, DIEU ET LA SCIENCE ONT INVENTÉ INTERNET
 - GAËL GIRAUD. COMPOSER UN MONDE EN COMMUN. UNE THÉOLOGIE POLITIQUE DE L'ANTHROPOCÈNE.
- 20 **LE COIN DES GOURMETS**
 - LES SUGGESTIONS GOURMANDES DE FRANCE RAPETTI.
- 21 **POUR SOURIRE... OU RÉFLÉCHIR**
 - UNE MÉTHODE POUR RÉSOUDRE CERTAINS LITIGES
 - LES INTERVIEWS IMAGINAIRES DE BRICE BENMOUSSA
 - UNE PETITE EFFRONTÉE
- 24 **LA VIE DE NOTRE ASSOCIATION**
 - VOYAGES PROGRAMMÉS
 - SORTIES CULTURELLES
 - POURQUOI UN NOUVEAU SITE « ECRPARIS.FR ? »



HOMMAGE

HOMMAGE À RÉGINE NOULIN

1923-2023



Nous sommes nombreux à avoir été très attristés d'apprendre le décès d'un membre éminent de notre association : Régine NOULIN, quelques jours avant qu'elle n'atteigne son centième anniversaire.

Régina STELLA était née le 13 août 1923 en Italie (Lombardie), issue d'une famille modeste. Son père est maçon et vient s'installer en France à Marvejols en Auvergne en créant une entreprise artisanale et en suivant ainsi la destinée de nombreux Italiens dans le bâtiment.

A la fin de la guerre, Régine part à Paris pour travailler et s'inscrit en parallèle en capacité de droit. Elle rencontre alors François NOULIN, également auvergnat, fils d'un ouvrier du Livre. Ils se marient en janvier 1948, avec pour seule richesse leur amour et leur volonté de vivre mieux. Ils auront une fille Martine, qui fera de brillantes études et que je remercie chaleureusement pour m'avoir communiqué certaines informations biographiques concernant Régine et que j'ai largement utilisées.

Les années passent, François NOULIN avec le soutien de Régine, devient, grâce à son intelligence et son travail, comptable agréé, puis expert-comptable et commissaire aux comptes. Ils développent ensemble un « beau cabinet » et François est amené à occuper des fonctions importantes dans les instances professionnelles (vice-président de l'Ordre).

Régine est à ses côtés, adjointe, collaboratrice et associée. Elle rencontre des clients et elle prend très vite conscience de la situation « anormale » des conjoints (le plus souvent les épouses) de certains clients artisans, commerçants et professionnels libéraux, Elles travaillent en effet auprès de leurs conjoints sans rémunération, et ne bénéficient d'aucune protection lors des accidents de la vie (décès, divorce...) puisqu'elles se retrouvent sans couverture sociale, et sans retraite.

Régine entame alors un long combat devant les gouvernements successifs, les ordres, et parfois même les époux, pour faire reconnaître cette injustice et améliorer la situation juridique et financière des conjoints.

Elle rencontre une première victoire partielle en 1982, avec une loi qui crée un statut de conjoint collaborateur pour les artisans et commerçants, mais qui néglige complètement les professionnels libéraux. Elle continue la lutte en créant en 1988 l'UNACOP-PL (Union Nationale des Conjointes de Professionnels Libéraux), qui regroupe les ordres et syndicats des diverses professions libérales.

Elle mène aussi une action politique de « terrain » en étant élue conseillère municipale à Villemomble (Seine Saint Denis), puis conseillère régionale pour l'Île-de-France.

Au décès de François, en 1996, elle aurait pu prendre du recul pour alléger ses missions, mais ce n'est pas son choix. Dans un entretien avec un journaliste¹, elle tenait des propos qui résumait parfaitement le sens de son existence : « *Vous savez, j'étais au service de la collectivité. On m'a confié des missions et j'ai essayé de les remplir correctement* ».

En 2005, après moult négociations, la loi Dutreil 2 apportera une avancée décisive, en créant pour les professionnels libéraux les 3 statuts de conjoint collaborateur, conjoint salarié et conjoint associé.

Mais la mise en place de ces dispositions reste laborieuse : entre les changements de gouvernement, les discussions parlementaires et l'élaboration des décrets d'application, la nécessité de dialoguer avec des professionnels de terrain reste très forte, et quelques semaines avant sa mort, Régine était encore sollicitée pour donner son avis sur des projets et participer à des réunions.

Régine sera récompensée par la nation pour ces actions multiples, continues et constantes, en étant nommée chevalier dans l'Ordre national du Mérite et chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur.

Nous garderons le souvenir d'une femme exceptionnelle, par son intelligence, sa vitalité, son opiniâtreté et sa force de caractère, mais aussi par son élégance, sa bienveillance et son ouverture permanente aux autres.

JEAN-PIERRE GRAMET

(1) LE MIDI LIBRE DU 27 AVRIL 2000 : LE COMBAT D'UNE FEMME POUR LES AUTRES FEMMES – LA LOZÉRIENNE RÉGINE NOULIN STELLA EST TOUJOURS SUR LE PIED DE GUERRE



CE QUE VOUS DEVEZ **SAVOIR**

PAR ALAIN ROLLAND

LA REVALORISATION DES PENSIONS DU RÉGIME RETRAITE COMPLÉMENTAIRE POUR 2024 A ÉTÉ VOTÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAVEC



La valeur du point de service a été revalorisée de **6.14%** (taux d'inflation sur le premier trimestre de l'IPCH hors tabac de 6.53%), il passe de 1.267 à 1.345. Il avait été revalorisé pour 2022 de **5.6%** pour une inflation estimée de 5.6%.

La valeur du point d'achat a été revalorisée de **6.92%**, il passe de 13.95 à 14.92.

Ces revalorisations ont été décidées compte-tenu d'une diminution en 2024 du taux de rendement technique du régime complémentaire de 8,55% à 8,49%. Le Conseil d'administration pense que ce taux de rendement devrait continuer à baisser pour assurer la pérennité du régime pour atteindre 7.97% en 2035.

Rappelons que les retraites complémentaires AGIRC - ARRCO, sont revalorisées au premier novembre 2023 de 4.9%, pourcentage jugé par la caisse proche

de l'inflation. Elles avaient été revalorisées au premier novembre 2022 de 5.12%.

La retraite de base devrait être revalorisée de 5.2% au 1^{er} janvier 2024.

OBSERVATIONS :

(1) LE TAUX DE RENDEMENT TECHNIQUE EST LE RAPPORT ENTRE LES VALEURS DE SERVICE ET D'ACHAT DU POINT DE RETRAITE. LE TAUX DE LA CAVEC DE 8,49 % EN 2024, SIGNIFIE QU'UN AFFILIÉ DE LA CAVEC RÉCUPÈRE L'INTÉGRALITÉ DES COTISATIONS VERSÉES PENDANT SA CARRIÈRE EN UN PEU MOINS DE 12 ANS DE RETRAITE.

(2) AUTRES REVALORISATIONS : LE PLAFOND DE LA SÉCURITÉ SOCIALE A ÉTÉ RELEVÉ DE 5.4%. LA REVALORISATION DU BARÈME PROGRESSIF DE L'IMPÔT APPLICABLE AUX REVENUS 2023 SERA DE 4.8%.

(3) LES CHIFFRES DE REVALORISATION DONNÉS SONT SUSCEPTIBLES D'AVOIR DES ARRONDIS DIFFÉRENTS AVEC LES CHIFFRES QUI SERONT COMMUNIQUÉS PAR LA CAVEC.

LA RÉFORME DES RETRAITES SE POURSUIT PAR LA RÉFORME DE L'ASSIETTE SOCIALE DES TRAVAILLEURS NON-SALARIÉS AVEC LA MISE EN PLACE D'UN « SUPER BRUT »

PAR ALAIN ROLLAND

Le Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFPS) dans son rapport sur la protection sociale des travailleurs indépendants de septembre 2020 confirmait, qu'à revenu égal, un travailleur indépendant paie plus de CSG et de CRDS qu'un salarié sans générer de droits supplémentaires. Il préconisait une réforme de l'assiette des cotisations afin de réduire cette iniquité.

Pour répondre à l'attente des indépendants et à la demande des organisations professionnelles comme l'U2P et l'UNAPL, la version initiale du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2024 (Article 11) prévoyait une réforme radicale de l'assiette de calcul des cotisations des indépendants et des professions libérales avec une mise en place à compter de 2025 ou 2026. Ce dispositif fut abandonné dans la version soumise au Parlement, mais vient d'être réintroduit par amendement dans le projet du PFLSS voté par l'Assemblée nationale par voie de 49.3 et transmis au Sénat.

Les objectifs de cette réforme sont de :

- Simplifier l'assiette, avec des modalités de cotisations s'approchant de celles des salariés,
- Augmenter les droits retraites grâce à une hausse des cotisations retraite tout en gardant le même niveau de prélèvements qu'aujourd'hui.

Actuellement les indépendants et les libéraux ont 2 assiettes sociales différentes. La proposition de réforme étant de passer à une seule assiette sociale pour les cotisations et la CSG/CRDS, ils devraient payer moins de CSG/CRDS. L'assiette actuelle (BIC, BNC ou rémunération de gérance) serait remplacée par un nouvel agrégat comptable inconnu à ce jour : le « super brut » auquel serait appliqué un taux d'abattement identique pour tous fixé à 26 % (après avoir annoncé 30%).

Cette réforme qui se fait jour est critiquée par la grande majorité des caisses de retraite dont la CAVEC, car en fait elle n'atteint absolument pas les objectifs fixés :

- Unification et simplification de l'assiette des cotisations : Impossible pour aucun entrepreneur de calculer ce super-brut qui ne correspond à aucun solde comptable. Ce nouvel agrégat se rajouterait à un paysage déjà fort complexe. Cette réforme entrainerait



une baisse des cotisations des artisans commerçants mais provoquerait une hausse des cotisations des professions libérales aux revenus les plus élevés.

- L'augmentation des droits à la retraite. Non plus. La modification de l'assiette CSG/CRDS générerait, selon l'IPS (Institut de la protection sociale), un déficit de 1 milliard que la situation des finances publiques interdit pratiquement en ce moment. Cette considérable perte de recettes entraînera ainsi une augmentation du barème des cotisations maladie n'ayant qu'un impact relatif sur les Caisses de retraite. De plus, le taux de la cotisation maladie des indépendants serait supérieur à celui des salariés pour un revenu supérieur à 2 PASS.
- Enfin pour arriver à ses fins, l'État « s'invite à s'immiscer » dans la gestion des Caisses de retraite des professions libérales en leur demandant, pour respecter le principe de neutralité de la mesure sur les finances publiques, de modifier les barèmes de cotisations des régimes complémentaires et que si cela n'était pas fait, il le ferait à leur place par décret.

Cette réforme qui n'atteint pas ses objectifs affichés et complexifie encore plus les règles pour les indépendants et libéraux doit être abandonnée. Elle ne peut être envisagée qu'après une réflexion technique, sérieuse et pragmatique avec les syndicats professionnels et les caisses de retraite.

PS : LE 29 NOVEMBRE, L'ASSEMBLÉE NATIONALE A ADOPTÉ PAR VOIE DE 49.3 LE PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2024 INCLUANT CETTE RÉFORME DE L'ASSIETTE SOCIALE DES INDÉPENDANTS. CONTINUONS LE COMBAT.



LE CLIMAT, QUELLE HISTOIRE !

PAR ROGER LAURENT

DES ÂGES GLACIAIRES AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Peu de temps avant sa mort, le philosophe Bruno Latour résumait ainsi, non sans sa malice habituelle, la position des populations à l'égard de l'écologie : « L'écologie réussit l'exploit de paniquer les gens puis de les faire bâiller d'ennui ». Il avait raison. Dans les sondages, le sujet est devenu l'une des principales préoccupations des Français mais il reste entouré de brumes. Tout nous passe largement au-dessus de la tête, là-haut dans la haute atmosphère où, nous dit-on, des molécules de CO₂, invisibles, s'amuseraient malignement à réchauffer la Terre par un inquiétant et compliqué effet de serre.

Le climat de la Terre a été, dès les premiers campements de Sapiens, le premier partenaire des sociétés humaines, un partenaire indocile et tumultueux avec lequel il fallait sans cesse négocier. Nos ancêtres ne cessaient de l'observer, de s'en inquiéter, de l'honorer ou de le maudire. Au fil des millénaires, les humains apprirent à l'appriivoiser et à se protéger de ses sautes d'humeur. Ils crurent même être parvenus à le maîtriser de sorte qu'ils eurent tendance à l'oublier : les techniques nous avaient coupés du ciel. Il y a peu de temps encore, les bulletins météo n'étaient-ils pas relégués à la fin des journaux ?

Aujourd'hui, nous réapprenons à nous intéresser au « temps qu'il fait ». Nous cherchons à comprendre l'effet de serre, le rôle du CO₂, la relation qui semble réelle entre la combustion des énergies fossiles et la hausse du thermomètre. Nous commençons à constater les conséquences du réchauffement en cours : canicules, sécheresse, événements extrêmes, réchauffement et montée des océans, dégradation des rendements agricoles... Nous pourrions également nous remémorer des épisodes oubliés, comme l'explosion, en 1816, du volcan Tambora, en Indonésie qui fit baisser la température de la Terre de 1°C,

déclenchant l'effondrement des récoltes et une crise alimentaire en Europe.

S'intéresser au climat, c'est rendre plus accessible la connaissance scientifique, mais c'est également, aussi paradoxale que la démarche apparaisse s'agissant d'une entité géophysique, reconnaître sa dimension politique. C'est en effet, un sujet qui concerne chacun d'entre nous et qui devrait donc être discuté démocratiquement. Le diagnostic du réchauffement climatique a été établi, on peut même considérer que les solutions sont connues. Et pourtant, rien ou presque ne se passe. C'est que nous n'avons pas tous le même regard sur le sujet. C'est peu dire, en effet, que tout le monde n'est pas d'accord. Tout le monde n'éprouve pas les mêmes craintes et surtout tout le monde n'a pas les mêmes intérêts économiques.

Mais si le climat a une dimension politique, l'urgence à agir, comme nous le verrons ci-après, n'est pas un choix politique, c'est une contrainte géophysique.

SOURCES : ARTICLE SIGNÉ ERIC AESCHIMANN DANS LE HORS-SÉRIE DE L'OBS « LA GRANDE HISTOIRE DU CLIMAT ».



VOUS AVEZ DIT « CONTRAINTE GÉOPHYSIQUE » ?

Un grand nombre de scientifiques, s'appuyant sur le sixième rapport du GIEC, approuvé en avril 2023, pensent que l'humanité est arrivée à un moment pivot, à un moment charnière et que la responsabilité des décideurs et des scientifiques est aujourd'hui immense. La synthèse de ce sixième rapport du GIEC peut se résumer en trois mots.

GRAVE. On peut maintenant percevoir clairement les effets du changement climatique qui s'intensifient. Ces deux années 2022 et 2023 en sont l'illustration avec les chaleurs extrêmes, les incendies dévastateurs, les sécheresses entraînant des pénuries d'eau. Les faits scientifiques sont là et ils sont clairs affirme le climatologue Christophe Cassou : l'activité humaine explique l'intégralité du réchauffement observé.

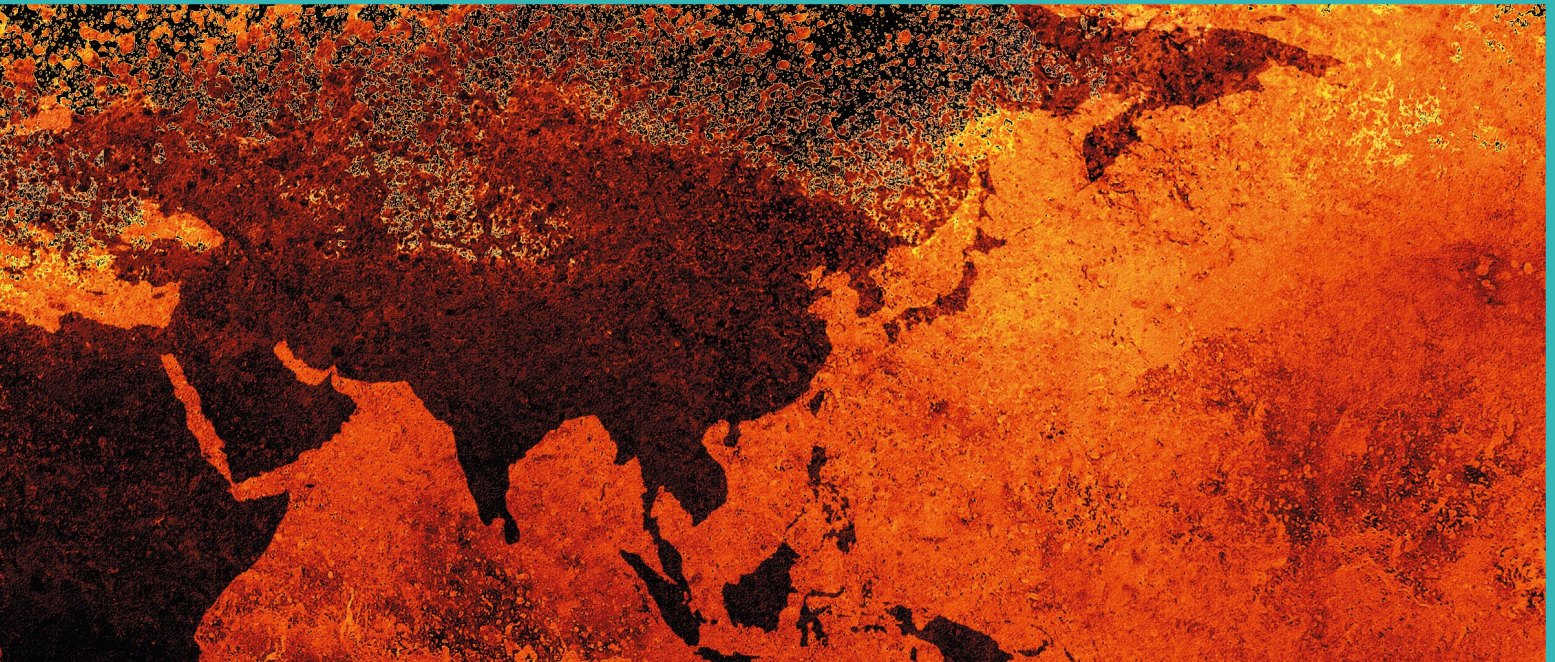
URGENT. Les politiques climatiques actuelles nous conduisent inéluctablement vers un monde à + 3°C, en 2080. Si rien ne change, les enfants nés en 2020 seront confrontés, en moyenne, à sept fois plus de vagues de chaleur au cours de leur vie que leurs grands-parents, et à environ trois fois plus de sécheresses et d'inondations. L'urgence à agir n'est donc pas un slogan, ni même un choix politique, c'est une contrainte géophysique. Chaque dixième de degré additionnel nous rapproche de l'irréversibilité pour les écosystèmes et les sociétés humaines, avec des conséquences sur des millénaires.

AUTREMENT. Christophe Cassou le martèle, nous sommes entrés dans le dur. Les mesures cosmétiques, incrémentales, palliatives ne suffisent plus. Le rapport du GIEC pointe le décalage grandissant entre ce que nous faisons et ce qui serait nécessaire. Le Haut

Conseil pour le Climat fait le même constat pour la France : la réduction des émissions de gaz à effet de serre devrait aller deux fois plus vite. Il faut lutter contre les réflexes de développement qui ne sont plus compatibles et qui vont même parfois à l'encontre des enjeux du climat et de la biodiversité. Tout retard supplémentaire apporté à la mise en œuvre d'actions concertées et cohérentes, dans un cadre de justice climatique, d'équité et de solidarité, nous fera manquer l'étroite fenêtre d'opportunité ouvrant sur un avenir viable. Et pour respecter ce cadre, nous sommes en capacité d'agir de manière différenciée en fonction de critères sociaux, d'âge, de lieux de vie...

Il est donc indispensable que toutes les voix puissent se faire entendre sur les enjeux actuels sans être stigmatisées ou même menacées. Nous sommes face à un enjeu démocratique majeur. La stratégie de clivage peut parfois être considérée comme une stratégie de détournement qui favorise évidemment le statu quo porté par des intérêts particuliers, au détriment de l'intérêt général. Notre climatologue avoue redouter moins un « **effondrement climatique** » qui ferait basculer les sociétés humaines et les écosystèmes dans un monde invivable qu'un « **effondrement des valeurs** » qui nous conduirait à un monde muselé dans lequel les droits fondamentaux seraient bafoués et où les forces de cohérences sociales – dialogue, partage, justice – seraient rompues. Cette dynamique-là est incompatible avec la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de l'humain et du non-humain. De ce futur-là, il ne veut pas, ni en tant que scientifique, ni en tant que citoyen.

SOURCE : TRIBUNE SIGNÉE CHRISTOPHE CASSOU, CLIMATOLOGUE DANS LE HORS-SÉRIE DE L'OBS « LA GRANDE HISTOIRE DU CLIMAT ».



1972. LE RAPPORT MEADOWS.

Il y a cinquante ans, le rapport Meadows faisait chuter le mythe de la croissance infinie de son piédestal.

Avant même que survienne le premier choc pétrolier de 1973, bien avant que l'impact dramatique de l'activité humaine sur les écosystèmes et sur le climat soit devenu un sujet de préoccupation majeur, la publication du rapport Meadows à New York en mars 1972 avait fait grand bruit.

En 1968, des industriels, des diplomates et des universitaires se sont réunis pour former ce qu'ils ont appelé plus tard le « Club de Rome ». Préoccupés de voir que les bénéfices de la croissance économique avaient tendance à être inégalement répartis, et inquiets des coûts environnementaux évidents associés à une croissance rapide, ils voulaient mieux comprendre les implications à long terme d'une croissance économique débridée. A cette fin, ils ont chargé Dennis Meadows, spécialiste en gestion et professeur au Massachusetts Institute of Technology (MIT), de les éclairer sur ces questions.

Grâce à un budget généreux alloué par la Fondation Volkswagen, Dennis Meadows a d'abord embauché Donella Meadows, brillante biophysicienne de Harvard, qui se trouvait être aussi son épouse. Tous deux ont ensuite entrepris de recruter une équipe diversifiée d'experts en dynamique des systèmes, en agronomie, en économie et en démographie.

En utilisant la puissance de calcul des nouveaux ordinateurs centraux du MIT, Meadows et son équipe s'employèrent à développer une série d'algorithmes pour modéliser les relations entre l'industrialisation, la croissance démographique, la production alimentaire, l'utilisation des ressources non renouvelables et la dégradation de l'environnement. Ils ont ensuite simulé un certain nombre de scénarios et modélisé l'impact que nos actions à court terme pourraient avoir sur notre avenir.

THE LIMITS TO GROWTH.

Les résultats de cet ambitieux exercice ont d'abord été présentés au Club de Rome en privé, puis publiés en 1972 dans un livre intitulé *The Limits to Growth*. Les conclusions auxquelles Meadows et son équipe parvenaient n'étaient pas ce que le Club de Rome, ni personne d'autre d'ailleurs, avaient envie d'entendre.

La synthèse des résultats des différents scénarios montrait sans équivoque que si les tendances historiques de la croissance économique et démographique n'étaient pas modifiées de manière significative, le monde connaîtrait avant un siècle un « déclin soudain et incontrôlable de la population et de la capacité industrielle ». En d'autres termes, si rien ne changeait et si les affaires continuaient comme d'habitude, il était fort probable que le monde court à la catastrophe.

Pour autant, leur message n'était pas entièrement négatif. L'équipe de Meadows pensait non seulement qu'il était encore temps d'agir, mais que c'était tout à fait dans nos capacités de le faire. Il suffisait d'accepter d'abandonner notre obsession de la croissance économique perpétuelle. Meadows précisait cependant que la fenêtre de tir se refermait à une vitesse alarmante et que le problème ne devait pas être légué à la génération suivante.

Malgré quelques réserves mineures portant sur la méthodologie, et sur le fait que le modèle ne tenait pas





compte de l'innovation et de la découverte éventuelle de remèdes miracles, le Club de Rome fut convaincu par leurs conclusions : « Nous sommes unanimement convaincus qu'un redressement rapide et radical de la situation mondiale actuelle, déséquilibrée et qui se détériore dangereusement, est la première tâche à laquelle l'humanité doit faire face. »

« UN OUVRAGE CREUX ET ERRONÉ », « UNE ATTAQUE CONTRE DIEU »

Cet appel a-t-il été alors entendu ? Il entre certes en résonance avec le premier Sommet de la Terre organisé par l'Organisation des Nations Unies à Stockholm, en juin 1972. Mais rares sont ceux qui, comme le commissaire européen Sicco Mansholt, sonnent l'alerte : « Cela a été pour moi une révélation terrible. J'ai compris qu'il était impossible de s'en tirer par des adaptations : c'est l'ensemble de notre système qu'il faut revoir, sa philosophie qu'il faut radicalement changer. » Et les réactions hostiles dominent, chez les économistes comme chez les politiques. Il faut dire que le rapport Meadows est à rebours des credo productivistes à gauche comme à droite.

Le monde n'était en effet, pas prêt à adopter une vision aussi sombre de l'avenir et personne ne voulait ne serait-ce qu'envisager les lourdes responsabilités qui s'imposeraient à tous si ces prédictions se révélaient fondées. Personne non plus n'était prêt à imaginer que les vertus mêmes qui définissent le progrès humain – notre productivité, notre ambition, notre énergie et notre travail acharné – puissent nous conduire à la perte. *Le New York Times*, dans un article cinglant déclara que le rapport Meadows était « un ouvrage creux et erroné ».

Les économistes ont renchéri, déclarant que *Les Limites à la croissance* étaient « des fadaïses, ou une imposture ». Quant aux démographes, ils l'ont comparé aux sinistres avertissements de Robert Malthus et l'ont regardé de haut. Pendant un certain temps, tout le monde ou presque a paru vouloir retourner le couteau dans la plaie – de l'Église catholique, déclarant qu'il s'agissait d'une attaque contre Dieu, aux mouvements de gauche d'Europe et d'Amérique qui déclarèrent d'une seule voix que le livre faisait la propagande d'une conspiration élitiste ayant pour but de priver les classes ouvrières et les citoyens appauvris des pays du tiers-monde d'un avenir d'abondance matérielle.

Quant aux institutions politiques, aux entreprises et aux organisations internationales, elles ont simplement choisi d'ignorer ce rapport.

A tous ceux, alors sans doute très majoritaires, qui imaginent que les progrès technologiques sauront

répondre aux défis, le rapport fait sien la devise d'un club écologiste américain : « Pas d'opposition aveugle au progrès mais opposition au progrès aveugle. »

Pour les auteurs, « la confiance dans la technologie comme solution ultime à tous les problèmes détourne notre attention du problème le plus fondamental – celui de la croissance dans un système fini – et nous empêche d'entreprendre des actions effectives pour le résoudre. Il faudra alors réagir dans l'urgence, et ce sera beaucoup plus douloureux que si la société avait fait elle-même ses choix ».

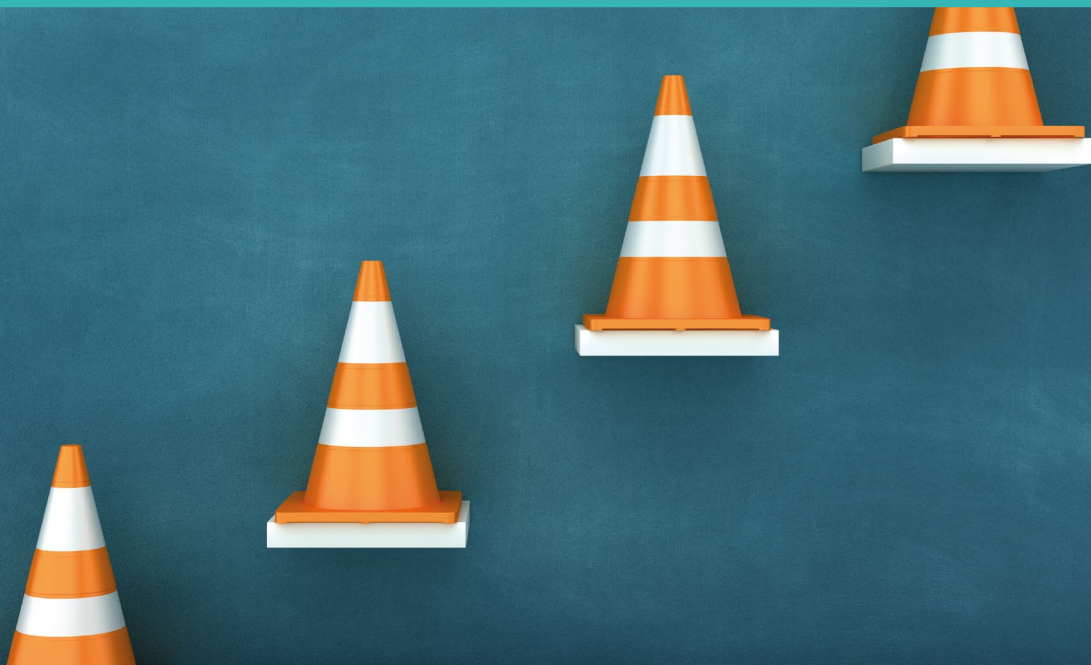
2002 : MISE À JOUR DES PROJECTIONS INITIALES.

En 2002, Dennis et Donella Meadows et deux autres membres de l'équipe initiale revoient leurs projections initiales. Ils ont également effectué de nouvelles simulations en incluant des données de la période intermédiaire. Ils ont démontré que malgré le matériel informatique archaïque utilisé en 1972, leurs algorithmes avaient remarquablement bien anticipé les changements qui s'étaient produits au cours des trente années précédentes. Les simulations actualisées fondées sur les nouvelles données ne faisaient que réaffirmer leurs conclusions initiales selon lesquelles notre obsession pour la croissance pourrait nous conduire à disparaître. La seule différence réelle, ont-ils expliqué, est qu'entre-temps, un seuil critique avait été franchi : freiner la croissance ne suffirait plus à résoudre le problème, il fallait inverser la tendance.

Leur mise à jour était beaucoup plus pessimiste que le premier rapport. Un ensemble de recherches scientifiques avait désormais mis en évidence toute une série de problèmes environnementaux inquiétants que Meadows et son équipe n'avaient pas pris en compte dans leurs projections initiales ; comme l'impact potentiel des polluants. L'étude initiale avait brièvement mentionné un lien probable entre les émissions de dioxyde de carbone et un éventuel réchauffement de l'atmosphère, mais elle ne disait rien de la période de changement climatique particulièrement rapide que connaissait déjà la planète, en raison de l'accumulation des gaz à effet de serre déversés dans l'atmosphère par deux siècles de production industrielle et agricole en rapide expansion.

VOUS AVEZ DIT « ANTHROPOCÈNE » ?

Depuis 2002, les modèles développés par l'équipe de Meadows ont été mis à jour à de nombreuses reprises, souvent par des tiers. Malgré cela, cette étude, qui a fait date, a été dépassée par un raz-de-marée d'études plus récentes documentant l'impact de l'humanité sur notre environnement et ses conséquences prévisibles.



On en a aujourd'hui bien plus de preuves qu'en 1972 ou même qu'en 2002, et nos ordinateurs sont capables de cracher des simulations d'une ampleur et d'une complexité sans commune mesure, au point que le débat s'est déplacé vers la question de savoir si l'ère géologique actuelle mérite d'être baptisée l'Anthropocène – l'ère humaine.

Même dans le scénario le plus « optimiste » supposant des ressources illimitées, un contrôle de la pollution, une croissance de la production alimentaire et un contrôle des naissances, la croissance incessante de la production et de la consommation se heurtera avant 2100 à trois crises simultanées : surexploitation des sols entraînant érosion et baisse de la production alimentaire, surexploitation des ressources par une population mondiale à haute consommation, explosion de la pollution entraînant une hausse de la mortalité.

La perspective inquiétante d'un changement climatique rapide a certes suscité beaucoup de discussions et quelques actions. La rhétorique de la « durabilité » imprègne désormais régulièrement les rapports annuels, les politiques et les projets des organisations internationales, des gouvernements et des entreprises. Pourtant, malgré la pression croissante de l'opinion publique, il subsiste une résistance obstinée à l'idée même d'envisager de mettre en œuvre des mesures substantielles recommandées par le Club de Rome en 1972.

Il n'est toutefois pas surprenant que pour justifier de nombreuses initiatives de lutte contre le changement climatique ou la perte de biodiversité, on fasse appel aux principes mêmes de l'économie qui est la première responsable de ces problèmes.

UNE NOUVELLE ÉDITION TRENTÉ ANS APRÈS

En 2004, le rapport Meadows a été actualisé, mais sa traduction en français n'a jamais été publiée. C'est chose faite cette année par les éditions de la Rue de l'Echiquier. L'ouvrage est introduit par une préface écrite en décembre 2021 par Dennis Meadows lui-même. C'est la seule édition du rapport disponible en français étant donné que celle initiale de 1972, publiée par Fayard sous le titre discuté *Halte à la croissance ?* n'a pas été rééditée.

DERNIÈRE MINUTE.

Le Club de Rome vient de publier une sorte de post-scriptum au rapport Meadows, dont la version française, « Earth for all, Terre pour tous », est publiée chez Actes Sud. Une équipe interdisciplinaire de chercheurs a de nouveau modélisé les interactions économiques et environnementales, pour tenter de dessiner les scénarios qui nous attendent d'ici la fin de ce siècle. Leur modèle, baptisé Earth4All (la planète pour tous), est peaufiné depuis une décennie, et s'inscrit dans la lignée de World3, celui du rapport Meadows. La principale leçon de leur travail, c'est qu'il existe un lien étroit entre la lutte contre les inégalités et la lutte contre le réchauffement climatique.

« **Earth for all, Terre pour tous : nouveau rapport au Club de Rome** », par Jorgen Randers, Sandrine Dixson-Declève, Owen Gaffney, Jayati Ghosh, Johan Rockstrom, Per Espen Stoknes. Actes Sud.

SOURCES : DIVERS ARTICLES (ALTERNATIVES ECONOMIQUES, ...) PRINCIPALEMENT L'OUVRAGE DE JAMES SUZMAN. TRAVAILLER. LA GRANDE AFFAIRE DE L'HUMANITÉ (FLAMMARION).



LE « CLIMATOBALÉKISTE » REMPLACE LE CLIMATOSCEPTIQUE.

De nombreux médias ont rapporté l'exhortation apostolique du pape François, parti « en croisade contre les climatosceptiques » : « *Nos réactions sont insuffisantes alors que le monde qui nous accueille s'effrite et s'approche peut-être d'un point de rupture. Nous avons beau essayer de les nier, de les cacher, de les dissimuler ou de les relativiser, les signes du changement climatique sont là, toujours plus évidents.* »

Le Pape François semble ignorer que l'espèce des climatosceptiques est en voie d'extinction avancée. Même parmi les gens informés, elle n'existe plus. Fossilisée. Vous ne trouverez plus personne sceptique sur la réalité du réchauffement climatique ou qui doute de la responsabilité de l'homme dans ce domaine. Il n'y a plus personne qui soit en désaccord sur le diagnostic : le réchauffement climatique est une réalité.

Mais une autre espèce semble vouloir remplacer les climatosceptiques, une espèce autrement plus dangereuse et plus cynique. Ce sont ceux qui poussent les gouvernements à l'inaction, ceux qui sont conscients de la situation mais qui s'en fichent. Avec bonne conscience. Ce sont les « climatobalékistes » (de « je m'en balek »), un néologisme, oh combien imagé, relevé sur un forum de discussion.

Parmi ces derniers, on peut distinguer deux sous-espèces. À côté du petit climatobalékiste, celui qui prend l'avion pour aller passer un week-end au soleil sans le moindre remord parce qu'il se dit qu'il aurait tort de se priver et que cela ne changera pas grand-chose aux émissions de CO₂, il y a les climatobalékistes importants, ceux qui ont du pouvoir, évidemment les plus redoutables.

Au nombre de ceux-ci, le Premier ministre britannique vient de s'illustrer par une série de mesures dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles vont à contre-courant de celles qu'il conviendrait de prendre. En juillet, il a promis de nombreuses nouvelles licences d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures en mer du Nord et il vient d'alléger les objectifs fixés en retardant de cinq ans l'interdiction de la vente de voitures à moteur thermique neuves. Il a d'ailleurs eu droit aux chaleureuses félicitations d'un autre représentant de cette espèce, un certain Donald Trump.

Chez nous, nous ne sommes pas en manque de climatobalékistes. Et certains d'entre eux ne manquent pas d'envergure. Ainsi, le patron de TotalEnergies prévoit tranquillement d'augmenter sa production d'hydrocarbures de 2 à 3% par an sur les cinq prochaines années. Les projets de TotalEnergies au Brésil, dans le golfe du Mexique, en Irak ou en Ouganda vont donc contribuer, en connaissance de cause, à développer une activité désignée comme climaticide par les scientifiques. Interpelé sur ce point, M. Pouyanné rétorque qu'il assume de poursuivre ses investissements pétro-gaziers car la demande croît. Il dit respecter l'avis des scientifiques mais qu'il y a « la vie réelle ».

Les canicules, les sécheresses, les incendies de forêt, les inondations, les vies saccagées ne font sans doute pas partie de « la vie réelle » de M. Pouyanné.

SOURCE : CHRONIQUE SIGNÉE PASCAL RICHÉ DANS L'OBS DU 12 OCTOBRE 2023.



CONFÉRENCES, SORTIES CULTURELLES ET VOYAGES

VISITE DES CHÂTEAUX DE LA LOIRE DU 19 AU 21 SEPTEMBRE 2023

PAR OLIVIER MARION



Nous étions plus d'une vingtaine, pendant 3 jours, à voyager entre les châteaux du Clos Lucé, Amboise, Chenonceaux, Cheverny et Gaillard.

Nous étions installés dans l'hôtel de La Bourdaisière, château du XIV^e siècle, restauré et décoré par son propriétaire le Prince Louis Albert de Broglie également surnommé « Le Prince Jardinier ». Les jardins du Château sont célèbres avec le « Conservatoire national de la Tomate » et le « Dahlia Color », Conservatoire du dahlia.



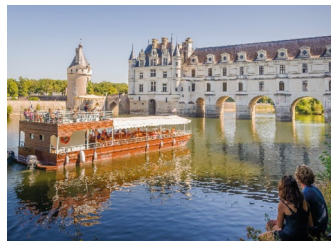
Le 1^{er} jour, déjeuner et visite au Clos Lucé au sein de la Ville d'Amboise

Nous avons été reçus par Mr Francois Saint Bris, propriétaire de la dernière demeure de Léonard de Vinci, apportant de Rome ses carnets et 3 de ses œuvres majeures, (la Joconde, la sainte Anne et le Saint Jean Baptiste). Après un déjeuner gastronomique « Renaissance », nous avons eu la chance d'une visite guidée du Clos Lucé au cœur des derniers moments de la vie de Léonard de Vinci.

Puis Visite guidée du château Royal d'Amboise délicatement posé au-dessus de la Loire. Le château royal d'Amboise est un parfait représentant des châteaux de la Loire construit en pierre de Tuffeau.

Nous avons terminé cette journée par un dîner au Clos d'Amboise installé dans une maison de maître du 17^{ème}.

Le 2^{ème} jour, Direction Chenonceaux et Cheverny, une croisière sur le cher qui nous a permis de



d é c o u v r i r
Chenonceaux
et son Histoire
n o t a m m e n t
de Diane de
Poitiers. Sous les
arches, chacun a
pu faire un vœu.
Puis Direction,
le restaurant
du Golf de

Cheverny. Puis une visite guidée du Château et de son parc (près de 100 hectares) notamment au travers de canaux et au milieu des Séquoias, propriété privée de la famille Hurault, Marquis de Vibraye, depuis plus de 600 ans. Cheverny a servi de modèle à Hergé pour créer le château de Moulinsart demeure bâtie du Capitaine Haddock.





Le soir, après un apéritif à La Bourdaisière, puis un diner, nous avons eu la chance de recevoir des explications du Jardinier et de ces 750 plants variés de tomates et autant de dahlias.



Le 3^{ème} jour, Direction Château Gaillard, propriété privée de la famille Lelandais

Le plus italien des châteaux de la Loire. Le domaine de Château-Gaillard fut un « laboratoire » de la Renaissance française. Il fut l^{er} jardin d'acclimatation en

France avec notamment la création de la première orangerie royale française.

Puis déjeuner à Amboise au Lion d'Or et route vers Vouvray. Visite guidée des caves et présentation sur

l'origine du vouvray, son terroir, sa tradition, son vin blanc pétillant. Une visite en immersion totale dans les caves troglodytiques, avec un **parcours gourmand marqué par 4 pauses dégustation.**



Ce fut un très beau voyage en immersion dans une magnifique région et l'histoire de France de Charles VIII

à Henri II sans oublier Anne de Bretagne et Diane de Poitiers.

VOYAGE EN BAVIÈRE DU 16 AU 22 OCTOBRE 2023

PAR JACQUES LECONTE



Que retenir de cette escapade en cette période avancée de l'année ?

D'abord et avant tout que nous avons eu de la chance. Chance car nous avons eu du beau temps avec une seule soirée de pluie alors que nous étions dans la seconde moitié d'octobre.

Chance car nous avons bénéficié d'une guide franco-allemande, ce qui a ôté tout problème de langue et au contraire a permis une mise en parallèle des positions des deux pays dans tous les domaines et qui nous a fait aimer sa ville d'adoption.

Chance car le petit groupe de 11 s'est révélé extrêmement soudé et des amitiés j'en suis sûr se sont forgées ou renforcées.

L'Allemagne est une destination peu prisée des Français, surtout de notre génération du fait d'un passé qui avait été volontairement exclu du voyage de ce fait.

La ville de Munich s'est avérée très riche culturellement avec la visite de la Résidence, des deux pinacothèques et de nombreuses églises et très

écologique avec ses nombreux espaces verts.

Les participants ont en outre beaucoup arpenté les rues et monuments de la ville comme en témoigne le nombre de pas anormalement effectués par la plupart (plus de 11000 par jour). Il faut dire que l'entraînement et la bonne humeur y ont été pour beaucoup.

Les visites de châteaux (surtout ceux de Louis II de Bavière) ont été particulièrement appréciées avec une organisation millimétrée à l'allemande.

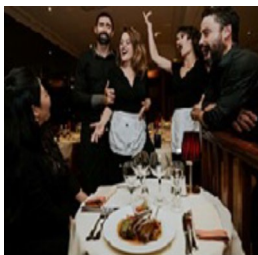
Une escapade d'une journée à Salzbourg sur les pas de Mozart a permis un zeste d'Autriche.

La présence assidue dans les brasseries (dont certaines de 1000 places), la visite du luxueux showroom de BMW ou de la brasserie Lowenbrau ont complété notre programme.

Pour ma part le plus surprenant (par rapport aux idées préconçues) a été la variété et la qualité de la nourriture qui nous a été proposée tout au long du voyage.

En conclusion, une très belle semaine.

CONFÉRENCES, SORTIES CULTURELLES

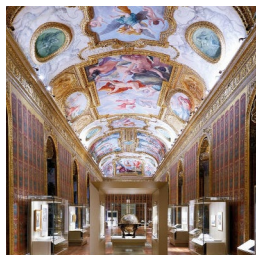


BELCANTO

JEUDI 12 OCTOBRE 2023

72, QUAI DE L'HÔTEL DE VILLE
75004 PARIS

(Parkings : Pont-Marie et Hôtel de Ville)
(Métro : ligne 7 et ligne 1)

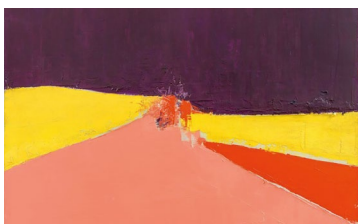


VISITE DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

MARDI 24 OCTOBRE 2023

58, RUE DE RICHELIEU
75002 PARIS

(Indigo Paris Bourse - (Métro : ligne 3/14 et 7
Bus ligne 29/39/48 et 67)

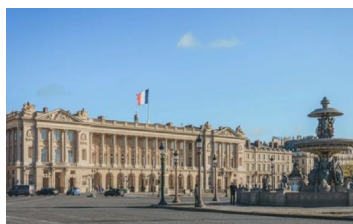


VISITE GUIDÉE EN VISIOCONFÉRENCE DE LA RÉTROSPECTIVE CONSACRÉE À NICOLAS DE STAËL

MARDI 7 NOVEMBRE 2023

MUSÉE D'ART MODERNE

de 18H30 à 20H



VISITE DE L'HÔTEL DE LA MARINE

JEUDI 16 NOVEMBRE 2023

2 PLACE DE LA CONCORDE
75008 PARIS

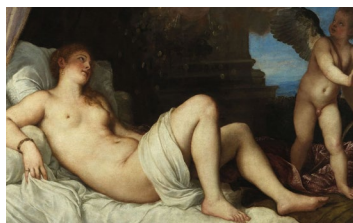
(Parkings : indigo Concorde) (Métro : ligne 1/8 et 12
Bus ligne 42/45/52/72 et 73)



LA NOTE AU THÉÂTRE DES BOUFFES PARISIENS

VENDREDI 1ER DÉCEMBRE 2023

4 RUE MONSIGNY
75002 PARIS



VISITE GUIDÉE EN VISIOCONFÉRENCE DE "LE LOUVRE INVITE LE MUSÉE DE CAPODIMONTE"

MARDI 5 DÉCEMBRE 2023

MUSÉE DU LOUVRE

de 18H30 à 20H



LE COIN BIBLIOTHÈQUE

PAR ROGER LAURENT

Ce ne sont pas, heureusement, les choix qui manquent aux amoureuses et amoureux des livres. En cet été 2023, il fallait quand même ne pas rater la bonne idée qu'ont eue les éditeurs de nous faire profiter des probables dernières belles correspondances.



Celle passionnante de Jean Vilar avec les comédiens du TNP, les écrivains, les artistes et les politiques de la France gaullienne (*Actes Sud*) ; celle qu'ont entretenue le poète Francis Ponge et le romancier Philippe Sollers (*Gallimard*) ; celle de François Truffaut – « *mon petit Truffe* » – avec Helen Scott – « *ma grande Scottie* » – (chez Denoël) ; celle qu'ont échangée deux Suisses en exil, Philippe Jaccottet, le Vaudois protestant et Maurice Chappaz, le Valaisan catholique (*Gallimard*). Comme le dit Jérôme Garcin, le patron du pôle « Culture » de *L'Obs*, on lit ces lettres avec le même bonheur que si on les avait trouvées, un clair matin d'août dans sa boîte à lettres et qu'on les avait ouvertes avec un léger frisson d'indiscrétion. Et aussi avec une certaine mélancolie, ce sont en effet, sans doute les dernières confidences épistolaires car les écrivains, comme les autres mortels de ce début du XXI^e siècle communiquent maintenant par messages électroniques, des messages qui ont pour vocation de disparaître à peine envoyés.

On pouvait aussi, en cet été, lire ou relire Milan Kundera. Né à Brno en 1929, l'immense auteur de « *L'Insoutenable*

Légereté de l'être » vient de disparaître à l'âge de 94 ans. Il vivait en France depuis 1975, et avait pris la nationalité française en 1981. Il est l'auteur d'une dizaine de romans et de plusieurs essais, qui lui ont valu de nombreux prix littéraires, dont le prix Franz-Kafka en 2020. On peut aussi lire le livre de Florence Noiville, paru récemment : Milan Kundera « *Ecrire, quelle drôle d'idée !* » (*Gallimard*).

Comme de coutume, nous vous proposons ci-après quelques idées de lecture. Une fois n'est pas coutume, nous vous suggérons cette fois, deux essais dont la lecture réclame certes une certaine concentration (surtout celui de Gaël Giraud) mais qui sont d'une richesse rare qui comblera votre curiosité et vous aidera à mieux comprendre notre monde contemporain.

Nous avons opté pour une large présentation de l'essai de Gaël Giraud, un ouvrage dense – c'est une thèse – dans le but de vous donner un bon aperçu de l'ampleur et de l'originalité de sa réflexion laquelle justifie à nos yeux, la place que le prêtre jésuite et économiste occupe dans la pensée contemporaine.

COMMENT LES HIPPIES, DIEU ET LA SCIENCE ONT INVENTÉ INTERNET

GILLES BABINET
ODILE JACOB.

A l'heure où l'on se demande si l'avènement du robot conversationnel, cette nouvelle avancée technologique ne va pas nous faire basculer dans une peu conviviale dystopie, il peut s'avérer réconfortant de revivre les soixante-dix ans qui depuis les hippies de la côte ouest des États-Unis — ces ingénieurs de génie qui ont incarné la révolution cybernétique —, ont conduit au réseau mondial que nous connaissons aujourd'hui.

Gilles Babinet, entrepreneur à succès dans le domaine des nouvelles technologies, qui copréside le Conseil national du numérique et représente la France auprès de la Commission européenne en tant que *digital champion*, était sans doute bien placé pour nous faire revivre cette épopée, au cœur de la quatrième révolution industrielle, celle qui, à ce qu'on dit, va transformer notre monde de manière encore plus radicale que les précédentes.

Gilles Babinet n'oublie rien dans son essai qui se lit comme

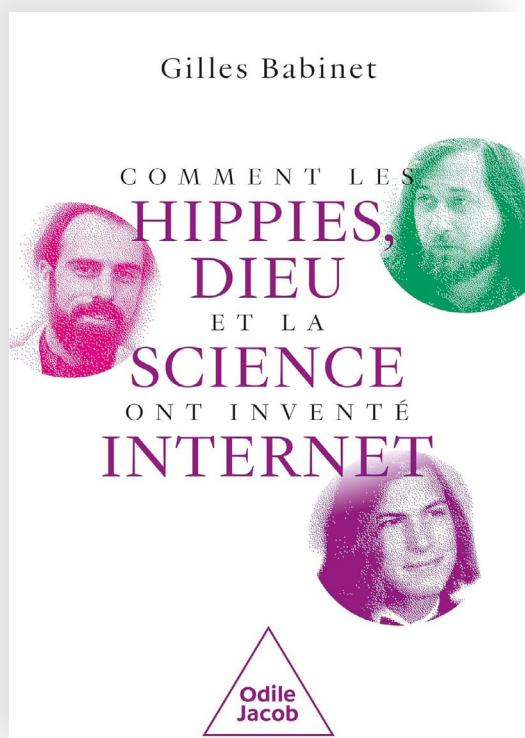
un thriller. Tout y est : la genèse militaire (Arpanet en 1966), le protocole de transmission TCP/IP mis au point par Vint Cerf et Bob Kahn (1986), l'émergence de l'open source (Richard Stallman), l'invention du Web par Tim Berners-Lee, le père de l'adresse Internet en 1990, la loi de Gordon Moore, le développement des navigateurs privés et du « cloud », l'avènement de l'Internet 2.0 avec la naissance des plateformes, des médias en ligne et bien sûr des réseaux sociaux (Facebook en 2004) et plus près de nous, tous les signes de l'emballement vertigineux d'un système où la data est devenue le pétrole de notre siècle. Et où les entreprises numériques, incontestables porteuses de cette quatrième révolution industrielle, supplantent allégrement dans le paysage économique, les firmes qui, au siècle dernier, tenaient le haut du pavé.

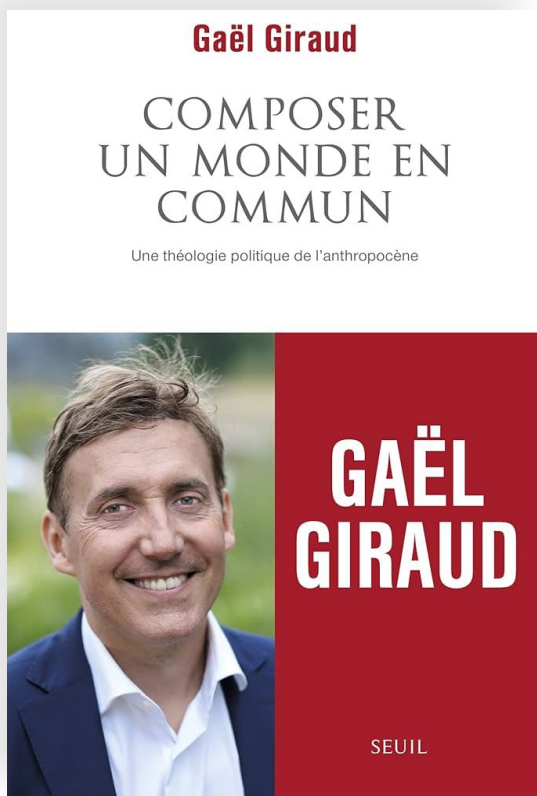
Babinet ne manque pas de replacer les différentes étapes du développement de l'Internet dans le contexte géopolitique et social de l'époque. Et même dans le contexte culturel : il n'oublie pas de souligner la place prise par la science-fiction, du « Fahrenheit 451 » de Bradbury à la saga « Star Wars » comme moteur d'inspiration.

Manifestement, le *digital champion* regrette que l'esprit qui régnait dans la Californie des années 1970, une terre bouillonnante où cohabitaient hippies en sandales et parfois shootés au LSD, militaires, chercheurs, universitaires et aventuriers ait pu, au fil des années et des appétits de puissance être aussi dévoyé par les idéologies du moment, par le mercantilisme, par la globalisation.

Car tous ces ingénieurs réunis dans une sorte d'adulation du progrès s'employaient à développer une technologie conçue à l'origine comme un bien public

non marchand, censée rapprocher les humains et faire naître un monde nouveau, empreint de liberté et de partage. Aujourd'hui, écrit Gilles Babinet, le cadre conceptuel s'est manifestement déplacé dans la mesure où les technologies et les sciences ne parviennent plus à démontrer qu'elles sont sans équivoque au service du progrès — entendu au sens du bien commun.





COMPOSER UN MONDE EN COMMUN. UNE THÉOLOGIE POLITIQUE DE L'ANTHROPOCÈNE

GAËL GIRAUD
SEUIL

Jésuite, économiste, directeur de recherche au CNRS, Gaël Giraud est professeur à l'université de Georgetown à Washington. Il a dirigé, entre 2015 et 2019 la recherche économique de l'Agence Française de Développement (AFD).

*Déjà docteur en mathématiques, il a soutenu en septembre 2020 sa thèse en théologie consacrée aux racines du pouvoir en Occident. Une thèse qui a reçu un large accueil sur Internet. C'est ce travail qu'il vient de publier au Seuil sous le titre *Composer un monde en commun. Une théologie politique de l'anthropocène.**

Le prêtre jésuite place sa foi au cœur de son propos et propose une lecture théologique des racines et de la place du pouvoir en Occident depuis deux millénaires. Tout commence, nous dit Gaël Giraud lorsque Jésus, une fois ressuscité, se dérobe et refuse d'assumer le pouvoir. Le siège de l'autorité reste vide. Dès lors le pouvoir de Dieu ne s'incarnant plus, les hommes sont libres d'organiser le monde et le pouvoir chargé de l'administrer comme ils le souhaitent.

LES RACINES DU POUVOIR EN OCCIDENT.

Gaël Giraud s'attarde longuement sur la réforme grégorienne qui prend corps avec le décret promulgué par le pape Grégoire VII en 1078 et qui stipule : « Nous décrétons que nul dans le clergé ne devra recevoir l'investiture d'un évêché, d'une abbaye ou d'une cure des mains d'un empereur ou d'un roi ou de toute autre personne laïque, homme ou femme. Mais, s'il osait le faire, qu'il sache clairement que cette investiture est dénuée de l'autorité apostolique et que lui-même sera soumis à l'excommunication jusqu'à ce que due satisfaction soit rendue. »

Il faut se souvenir, écrit-il, que cette réforme porte en germe trois points essentiels : la naissance de l'Etat moderne sous les auspices de l'Eglise romaine, l'apparition d'un droit européen – le droit canon – et l'émergence d'une cléricature, embryon des bureaucraties contemporaines.

Dès les origines de la révolution, note-t-il, la distinction même entre le droit canon et le droit séculier a introduit une pluralité de sources de la loi, même si, du point de vue pontifical, il ne faisait aucun doute que le droit séculier était ordonné au droit de l'Eglise. C'est de cette absence de confusion entre les deux registres juridiques que découle la distance, typiquement occidentale entre l'Etat et l'Eglise et, par conséquent, le droit fondamental à la liberté de croyance individuelle et collective.

L'AXIOMATIQUE DU DROIT OCCIDENTAL.

Trois des objectifs majeurs du coup de force grégorien ont été finalement adoptés par la chrétienté occidentale, au point de rester admis jusqu'à l'après-guerre comme allant de soi. On pourrait y voir les « axiomes du droit occidental » :

- 1) le gouvernement par la loi ;
- 2) la souveraineté de la loi ;
- 3) le monocentrisme des sources de la loi.

Il y a, explique Gaël Giraud, une diversité de manières d'interpréter et de s'appropriier le legs de la révolution grégorienne à travers le temps et l'espace : l'héritage grégorien dans l'Eglise d'Allemagne contemporaine, elle-même en partie façonnée par le Saint Empire romain, n'est pas celui de la monarchie française gallicane de Louis XIV, ni celle des communautés baptistes favorables à Donald Trump dans le sud des Etats-Unis. C'est cette pluralité que l'on doit entendre par le pluriel des Occidents : il y a

autant d'Occidents qu'il y a de réceptions diversifiées du moment grégorien. Ce sont ces trois principes qui sont désormais en débat dans l'exacte mesure où les post-libéralismes financiers entendent les subvertir sous couvert de radicaliser l'action émancipatrice des Lumières.

Que la révolution grégorienne, donc, ait été inspirée, au moins chez ses principaux acteurs ecclésiastiques, par une théologie de la gloire du Christ ressuscité siégeant à la droite de Dieu et une *delegatio potestatis* n'implique pas, cependant, que la signification d'ensemble d'un tel événement s'y réduise.

UNE LECTURE THÉOLOGIQUE DES COMMUNS.

Dans son essai, le prêtre jésuite donne également une large place aux communs et analyse longuement leur régression. Il rappelle ainsi que les quatre décennies qui précèdent le début des années 2020 ont vu proliférer dans la plupart des pays occidentaux un phénomène multiforme que l'on peut caractériser comme la tentative d'imposer une extension de la privatisation dans des domaines considérés jusque-là comme publics. Ainsi, le 16 juin 1980, la Cour suprême des États-Unis a-t-elle émis un arrêt historique qui rend désormais brevetable un micro-organisme génétiquement modifié. Cet arrêt a été suivi de milliers de brevets accordés par l'office nord-américain des brevets. Désormais, le vivant peut faire l'objet d'un droit privé exclusif. Pareille décision a aussitôt empêché la production ou les importations de génériques qui permettaient jusqu'alors de soigner notamment les populations pauvres d'Afrique subsaharienne.

Nous avons donc assisté, note-t-il, à un accroissement de l'imposition de droits privés exclusifs et à leur extension à des domaines jusqu'alors inexplorés : la création protégée par le droit d'auteur, l'invention définie par le droit des brevets, les plantes et semences, les savoirs traditionnels, les logiciels, l'invention mathématique... A telle enseigne que certains ont vu dans ces initiatives une « seconde enclosure », c'est-à-dire la réédition dans le champ du savoir et de l'information que constitua, en 1773, l'imposition des enclosures foncières en Grande-Bretagne. Cette dernière, en effet, avait signé la fin de la féodalité britannique, supprimant l'accès des pâturages communs (les *commons*) aux plus pauvres, et obligeant tous les paysans de l'île à s'acquitter d'une rente versée aux propriétaires terriens ou à émigrer vers une ville, comme Manchester et ses usines.

De manière concomitante, certains économistes se sont lancés dans une tentative de justification de ces initiatives, arguant que l'extension du droit de propriété privée est la condition sine qua non de l'efficacité des marchés et donc de la prospérité économique.

Finalement, un véritable mythe du propriétaire s'est répandu dans la plupart des pays occidentaux, tout particulièrement dans les États-Unis du XIX^e siècle où il venait réactiver l'idéal jeffersonien du petit propriétaire terrien au sein d'un pays où la conquête de l'Ouest semblait rimer avec l'absence de limites naturelles.

L'extension de la privatisation du vivant et de la culture a

coïncidé, dans nombre de pays occidentaux, avec l'émergence de divers mouvements issus de la société civile, animés par une intention exactement contraire. Ces expériences viennent renouveler les formes anciennes de « communs » — systèmes d'irrigation, pêcheries, pâturages, forêts, chemins communaux. Leur analyse par la politologue nord-américaine Elinor Ostrom, et, plus largement, par l'école de Bloomington, a permis de dégager une typologie des biens sociaux. Deux attributs caractériseraient un bien social quel qu'il soit :

- 1) Le caractère exclusif, ou non, de sa consommation. L'usage d'un bien est considéré comme *exclusif* par certains économistes lorsque le fait que je le « consume » en prive autrui. Manger *cette* poire empêche mon voisin d'y goûter. En revanche, écouter un concert en plein air n'empêche personne d'apprécier à son tour la musique qui s'y joue.
- 2) Le fait qu'il soit en accès libre, ou non. Il est difficile d'interdire la pêche sur les océans de la planète, de sorte qu'on peut considérer que les poissons qui peuplent nos océans sont en « libre accès ». En revanche, pour pouvoir participer à un réseau d'échecs, je dois, le plus souvent, m'acquitter d'un droit d'entrée.

Si l'on croise les deux critères — exclusivité et accès —, on obtient alors une typologie de quatre familles de biens :

- a) Les *biens privés* sont ceux dont la consommation est exclusive et l'accès peut être limité. Une pomme que j'achète sur l'étal d'un marchand de fruits est donc un bien privé.
- b) Les *biens publics* sont ceux dont la consommation n'est pas exclusive et dont l'accès ne peut pas être limité. La lumière du soleil est un bien public.
- c) Les *biens tribaux* sont ceux dont la consommation n'est pas exclusive, mais dont l'accès peut être limité. Le fait de jouer aux échecs dans un réseau d'échecs n'empêche pas mon voisin d'y jouer. En revanche, l'accès au réseau peut être rendu payant. Les biens tribaux numériques sont légion : le téléphone, Internet, Facebook, les réseaux sociaux.
- d) Les *biens communs*, enfin, sont ceux dont la consommation est exclusive, mais dont l'accès ne peut pas être limité. Le prélèvement désordonné dans le stock de poissons à des fins privatives conduit à la disparition pure et simple de la ressource halieutique dans les océans de la planète. Il s'agit donc bien d'un prélèvement « exclusif ».

LES FRONTIÈRES ENTRE CATÉGORIES DE BIENS SONT POREUSES.

Est-ce cette destination universelle du bien qui en fait un commun, ou bien le fait qu'il soit *de facto* compliqué d'en limiter l'accès ? Plus généralement, le fait qu'un bien soit commun est-il une donnée qui relèverait d'une essence à découvrir, ou demande-t-il à être construit ? Relève-t-il d'une décision ou d'un consentement ? Et, en tout état de cause, *qui* en décide ou *qui* y consent ?





L'éducation primaire, par exemple, a été considérée comme un bien privé en Europe au moins jusqu'à la Renaissance. La III^e République a cherché à en faire un bien public – d'où la dispute entre le hussard noir de la République et le curé, que l'on peut relire comme une lutte de légitimité autour de la frontière entre biens publics et biens tribaux. Aujourd'hui, la chute des crédits dont pâtissent les institutions de l'enseignement primaire invite à se demander si l'éducation n'est pas en passe de redevenir un bien tribal en Europe de l'Ouest, à l'instar de l'enseignement aux Etats-Unis.

Autrement dit, l'attribut d'un bien social peut varier au cours de l'histoire et les frontières entre catégories de biens sont poreuses. Ainsi, qu'en est-il des biens liés à la révolution de l'information qu'ont connue nos sociétés depuis le début des années 1970 ? Les logiciels libres, le web, l'internet 2.0, Wikipédia, notamment, ne sont clairement pas des biens dont l'usage est exclusif. Est-il dès lors légitime de les considérer comme des communs, ainsi que le font beaucoup d'observateurs ?

En 2022, environ 650 milliards de dollars sont dépensés chaque année par des entreprises privées pour découvrir et exploiter de *nouvelles* réserves. Au nom de quoi la communauté internationale pourrait-elle le leur interdire ? Le doit-elle en raison de la contradiction fondamentale entre l'objectif d'intérêt public de ralentir le réchauffement climatique et les valeurs en Bourse très élevées des entreprises productrices d'énergies fossiles, valeurs fondées sur les réserves que ces entreprises contrôlent ?

Les onze premières banques d'Europe possèdent dans leur bilan plus de 500 milliards d'euros d'actifs directement liés aux énergies fossiles, qui totalisent en moyenne 95% de leurs fonds propres. Au nom de quel impératif peut-on mettre fin délibérément au *business* de ces entreprises ? Ou les contraindre à changer de mode de fonctionnement ? Le doit-on au nom de l'Évangile ? Du respect de la dignité humaine ?

Le droit de la propriété privée entre ici directement en conflit avec l'idée que le climat et la bonne santé de nos écosystèmes sont des ressources universelles. Le droit de

disposer d'un environnement habitable peut-il alors primer sur celui de la propriété privée ? La question peut-elle-même se poser encore, ou uniquement, sur le plan du droit ? A la réflexion, on s'aperçoit que le droit de la propriété privée n'est pas seul en cause : la souveraineté des Etats l'est aussi.

LES COMMUN ET L'HABITABILITÉ DE NOTRE PLANÈTE.

Dans son ouvrage, Gaël Giraud évoque aussi longuement l'anthropocène – le terme qui s'est imposé pour désigner l'incidence décisive des activités humaines sur l'écosystème terrestre depuis la révolution industrielle.

La catastrophe écologique a déjà débuté rappelle-t-il, des disparitions massives du vivant, y compris humaines, ont déjà eu lieu. Beaucoup d'entre nous pensaient, et notre héritage biblique avec nous, que l'humain était cette exception absolue dans la nature, celui qui se tenait comme en dehors d'elle, enfin émancipé de toute sujétion à l'égard du vivant destiné par Dieu à être « dominé » (Gn 1,26-28). Or le désastre écologique en cours met en évidence à quel point nous sommes intimement en relation avec les autres êtres vivants, l'eau, l'énergie et les minéraux.

Trois milliards et demi d'oiseaux ont disparu du ciel des Etats-Unis depuis les années 1980, et, en Allemagne, c'est 75% de la population des insectes qui s'est éteinte au cours des années 1990-2010. Le blanchiment, aujourd'hui, de la Grande Barrière de corail au large de l'Australie, le bouleversement des trajectoires des oiseaux migrateurs, les forêts du bassin de l'Amazonie et du Congo dont la destruction nous prive de puits naturels de carbone, la fonte de la calotte ouest de l'antarctique et des glaciers de l'Himalaya sont autant de menaces sur la possibilité de continuer à mener une vie digne sur cette Terre. Non seulement l'univers qui nous entoure n'est pas sourd, mais les différents « mondes » au croisement desquels nous vivons — l'atmosphère, l'hydro-, la cryo-, la litho- et la biosphère – se parlent entre eux et nous répondent. La multiplication des cyclones tropicaux fait partie de cette « réponse ».



La propriété privée est construite sur la métaphysique d'un sujet qui se tient seul sur la scène désertée du monde, et d'une relation très spécifique qui unit un propriétaire à ce dont il détient la propriété, laquelle exclut *toute autre* : humain et non humain. Ce dont nous prenons lentement conscience, c'est qu'elle exclut Gaïa, cette réalité vivante d'un ensemble de structures dissipatives qui parle aux humains, gémit et pourrait, peut-être, provoquer bientôt la fin d'un monde : celui où la plupart d'entre nous pouvions espérer vivre un jour dignement.

ENGAGER LE DIALOGUE AVEC GAÏA AFIN D'ÉVITER SA COLÈRE.

La participation des humains à ce « dialogue » avec Gaïa est différenciée. Les plus fragiles et les plus défavorisés d'entre nous sont les premières victimes de la violence des boucles de la rétroaction des écosystèmes terrestres.

Ce sont majoritairement les pays les plus pauvres et les moins émetteurs de gaz à effet de serre qui sont les plus vulnérables aux conséquences de l'incurie des pays riches. Qui plus est, au sein même de chaque pays, l'exposition des populations est très différenciée. On se souvient de la manière dont ont été traitées certaines catégories d'habitants de la Nouvelle-Orléans, en 2005, lors de l'ouragan Katrina, par exemple.

Or qui sont les pollueurs qui rendent ce « dialogue » si problématique ? A l'échelle mondiale, le décile des humains les plus aisés est responsable d'environ 45% des émissions actuelles issues de la consommation, tandis que la moitié la plus défavorisée de la population mondiale en matière de revenus ne provoque que 14% des émissions. C'est au sein du centile le plus favorisé que se recrutent celles et ceux qui, pendant trois décennies, se sont efforcés de faire passer pour des Cassandre irresponsables les chercheurs qui alertaient sur les dangers grandissants du réchauffement.

La condition humaine qu'il s'agit dès lors de penser est celle d'humains vulnérables, plongés dans un réseau d'écosystèmes où se trouvent reliés des vivants, de l'eau, des hydrocarbures, des minéraux, de l'énergie solaire, etc. Nous dépendons de ces écosystèmes au même titre que nous sommes dépendants les uns des autres pour notre dignité. Certains d'entre nous agissaient comme si Gaïa pouvait être réduite au statut d'une chose dont quelques-uns auraient la propriété.

Notre condition humaine est donc celle qu'imposent quelques-uns parmi nous – urbains, cultivés et riches propriétaires pour la plupart, chrétiens pour certains d'entre eux – en interdisant, le plus souvent pour la défense de leurs intérêts privés de très court terme, que puisse s'établir au sein de Gaïa un dialogue autre que violent.

A la violence des luttes sociales des XIX^e et XX^e siècles s'est *ajoutée* celle des conséquences de la révolution industrielle et de son addiction pour les hydrocarbures fossiles. A dire vrai, les deux horizons – celui des luttes sociales et celui de l'adaptation au réchauffement et de la décarbonation de nos économies – se croisent : après avoir organisé le déni public du réchauffement climatique et détourné le milieu scientifique de sa vocation, la tentation des plus privilégiés d'entre nous n'est-elle pas de faire « payer la note » de leur refus de contribuer à la décarbonation de leur propre mode de vie par les populations les plus défavorisées ? L'exemple de la Nouvelle-Orléans demeure à ce titre emblématique : inaction vis-à-vis du danger « naturel », ségrégation à l'égard des plus précaires, puis, « fuite de Varennes » lorsque survient le danger.

Qu'avons-nous donc de *commun* à partager entre nous, humains, et avec le non-humain, qui puisse donner chair à l'apprentissage d'une réconciliation avec Gaïa ? Cette question en appelle une autre, éthique et politique à la fois : à supposer que ce soit même possible, devons-nous essayer de défaire les liens de dépendance qui nous unissent et nous séparent en même temps des écosystèmes non humains pour nous retrouver enfin seuls propriétaires tout-puissants d'un monde asservi par la technique ? C'est l'option de la géo-ingénierie, aussi bien dans ses formes délirantes – la propulsion de nuages de soufre dans l'atmosphère – que naïvement techno-optimistes.

Le respect de notre dignité, au sein de Gaïa, passe-t-il par l'extension d'un autre rapport au monde que celui de la privatisation ? Par l'invention de communs ? Et qu'est-ce que cela implique de notre relation à Dieu, au sein d'une tradition chrétienne qui affirme que le Dieu, par qui elle est aimée, est le créateur de Gaïa ?



LES SUGGESTIONS **GOURMANDES**

de France Rapetti



LA DEMOCRATIE

34 Boulevard Raspail
75007 PARIS

Un lieu gastronomique à portée de toutes les bourses : le restaurant LA DEMOCRATIE 34 Boulevard Raspail PARIS 7^{ème}. Certains lieux sont chargés d'histoire. Imaginez ce quartier fin 18^e début 19^e siècle, lorsque le siège du journal La Démocratie y était installé... Vous petit- déjeuner, déjeuner ou dînez dans la salle des rotatives et aux beaux jours ce sera dans le jardin. Un jardin clos à l'abri du bruit dans le quartier Sèvres Babylone. Cuisine actuelle et délicate tarif aussi agréable que l'endroit (Pensez aux desserts au miel produit sur le toit du restaurant).



POUR SOURIRE OU... RÉFLÉCHIR

UNE MÉTHODE POUR RÉSOUDRE CERTAINS LITIGES.

Un jour, un rôtisseur réclame de l'argent à un pauvre qui était venu manger son quignon de pain rassis près de la rôtissoire pour bénéficier du fumet de ses poulets.

« Je n'ai rien volé » dit le pauvre.

« Certes, répond le rôtisseur, mais tu as profité de mes poulets ».

Les badauds présents ne sachant à qui donner raison, envoient chercher l'homme connu dans tout Paris pour résoudre les problèmes les plus compliqués.

Celui-ci demande au pauvre les trois sous qu'il a dans sa poche, s'en saisit, et s'avance vers le rôtisseur sous les yeux ébahis de tout le monde. Mais au lieu de donner les sous au commerçant, il les fait résonner dans sa main à ses oreilles. En lui disant :

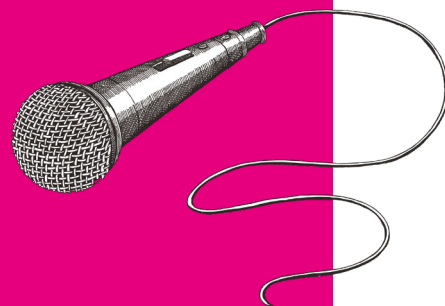
« Cet homme s'est nourri au fumet de tes poulets, tu es payé avec le son de son argent. »

D'après : Rabelais. « Tiers Livre » (1546)

LES INTERVIEWS IMAGINAIRES DE BRICE BENMOUSSA

Nous vous proposons une série d'interviews avec les grandes personnalités de l'histoire, de la littérature et de la philosophie avec des brins d'humour, de sensibilité et de dérision. Adaptés à notre approche contemporaine. Tirés du livre de Jean-Marc Sylvestre « Les grands entretiens de l'histoire » (Editeur Saint-Simon).

Ces entretiens sont publiés avec l'autorisation de l'auteur qui nous a livré un fichier de 20 entretiens. Nous en avons sélectionné 10 et nous livrerons un entretien par publication.



DEUXIEME INTERVIEW

ARISTOTE. (384 – 322 AVANT J.-C).

Philosophe du monde antique grec, a été le premier à parler d'économie. Il est né en Macédoine, à Stagire. Disciple de Platon et de Socrate, il crée sa propre école aristotélicienne. Logicien physicien, biologiste, penseur et donc penseur économiste, il est à l'origine de nombreux écrits, extraits des cours qu'il administrait, qui sont

d'une richesse étonnante.

L'économie ou l'art d'administrer la maison – était bien différente de celle que nous connaissons aujourd'hui.

Une Cité en autarcie, pas de spéculation, condamnait les prêts à intérêt. L'Histoire a peu à peu changé les démocraties, et les économies se sont ouvertes.

Bien des penseurs économistes, de Smith à Marx, se sont inspirés des idées du Stagire.

Il disait : « J'aspirais à une société de l'éthique et du bonheur, nous sommes tombés dans la vulgarité de l'argent et de la surconsommation, ça ne pourra pas durer ».





1- Aristote, bonjour. Pourquoi et comment êtes-vous devenu philosophe, biologiste, physicien, et surtout économiste visionnaire ? En fait, vous aviez une opinion sur tout ?

Très tôt, je me suis passionné pour la philosophie, ce désir de savoir, d'aimer et de rechercher la science et, par ce biais, la sagesse. Toutes les sciences m'intéressaient : biologie – mon père était médecin –, physique, logique et la politique, bien sûr... J'ai eu un maître à penser extraordinaire en la personne de Platon, même si je n'ai pas été d'accord avec lui sur tout. Lui prônait l'égalitarisme et la propriété commune des terres, c'était un communiste avant l'heure, carrément *old school*. Moi, j'ai bien vu que si les hommes travaillaient pour leur propre terre, ils seraient plus productifs que s'ils labouraient tous la même. Il faut quand même faire preuve d'un peu de réalisme ! Un des premiers principes que j'ai défendu a donc été « la propriété privée ». Longtemps après, vous avez un intellectuel qui a essayé de prouver que « la propriété c'était le vol » ; c'est une idiotie. Il est bizarre ce Proudhon, et pourtant, il avait une formation classique, il a même fait du grec. C'est dommage !

Enfin, quand Platon dont j'étais le disciple et l'héritier est mort, j'ai créé mon école, le Lycée, et j'y ai enseigné ma philosophie, accessible aux initiés comme aux débutants. On lui a donné le nom d'école péripatéticienne. Avouez que c'est quand même un drôle de nom ! Si vous avez fait du grec ancien, vous verrez que ça correspond à la réalité. J'aimais enseigner lors de longs allers-retours dans les allées du Lycée. C'est plus tard que la signification du mot a dévié. Un peu, beaucoup. Ceci dit, celles que vous appelez maintenant et pudiquement les péripatéticiennes parce qu'elles déambulent sur les trottoirs à la recherche du client existaient déjà dans la Grèce antique. On les appelait « les filles aux mœurs contestées ». En fait, c'est la traduction de « putains ».

2 - Nous sentons que ces choses-là vous émoussent, cher Aristote. Pour en revenir à des sujets disons plus académiques, l'économie que vous avez découverte avait un périmètre assez réduit à l'époque ?

L'économie était encore peu développée dans l'Antiquité, il ne s'agissait que de la gestion d'un patrimoine privé et d'optimisation des biens de la maison. Le mot même d'économie descend de cette façon de voir les choses : *oikos* signifie maison en grec, et *nomos*, administration. À vrai dire, je suis plutôt pour vous un «micro-économiste», un micro-économiste n'est pas un petit économiste, c'est quelqu'un dont l'objet d'étude économique s'arrête au niveau de la famille, du ménage. Le maître de maison régnant cela dit comme un chef d'entreprise, un *manager* organisant la vie et le travail de la maisonnée.

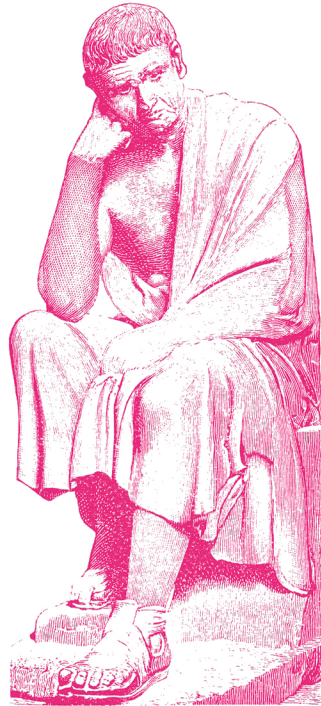
3 - Les philosophes de l'Antiquité, dont vous, méprisaient le profit. Toute activité commerciale visant à tirer un gain était basse et condamnable : le prêt à intérêt, la vente avec profit et même le travail salarié.

Dites donc, vous vous sentiriez bien mal dans notre société d'aujourd'hui.

Je l'avais un peu vue venir cette question, ce capitalisme qui naissait, j'en soupçonnais les dérives.

Votre société aurait été largement moins pervertie si mes recommandations avaient été écoutées. Chez nous autres Grecs, les valeurs étaient essentielles, l'éthique particulièrement, et la recherche du bien, sous-entendu le bonheur,

la sagesse et les relations amicales ou amoureuses, et non la richesse ou la possession. Ce pour quoi je ne comprends pas l'acquisition de biens sans limite, la recherche de profit sans fin et de manière insatiable. C'est ce que j'appelle moi la chrématistique. Si je veux retranscrire ça en vos termes actuels, il s'agit de chasser les Pokémon indéfiniment, et non jusqu'au dernier, puisqu'il y en aura toujours de nouveaux qui seront mis sur votre chemin. Je n'y vois pas de sens. Surtout, la chrématistique dévie l'individu de sa recherche du bonheur, qu'il ne peut trouver que par l'esprit et la réflexion. Je vais vous expliquer un peu mon point de vue. Pour moi, cette recherche de profit est tout simplement contre nature, car il n'y a aucune raison à l'enrichissement sans limite : nul besoin supplémentaire à remplir. Je n'arrive pas



à comprendre la société de surconsommation dans laquelle vous vivez. Pour vous, être riche, c'est avoir de l'argent. L'argent pour l'argent, la spéculation financière, l'art de faire de l'argent. Mais dans quel but ? Il est absurde d'appeler « richesse » un métal dont l'abondance n'empêche pas de mourir de faim. Comme je l'ai écrit dans *La Politique*, quand il y a profit, le commerce devient une « profession qui roule tout entière sur l'argent, qui ne rêve qu'à lui, qui n'a d'autre élément ni d'autre fin, qui n'a point de terme où puisse s'arrêter la cupidité ». Souvenez-vous de Midas, cupide et stupide à souhait, qui voulait que tout ce qu'il touche se transforme en or. Il n'est pas allé bien loin et ne pouvait même plus se nourrir, tant les aliments et tout ce qu'il touchait se figeaient en or immédiatement. Pour se soigner, il a dû aller se baigner dans le fleuve Pactole, d'où l'expression « **toucher le Pactole** » que vous employez aujourd'hui.

Dans votre société et parmi vos dirigeants, notamment d'entreprises, j'en connais plusieurs qui, comme

Midas, serait bien avisé d'aller prendre un bain dans ce fameux Pactole.

4 - Si on peut se permettre une objection, si chacun travaillait seulement à remplir ses besoins primaires, il n'y aurait jamais eu autant d'évolutions

et d'innovations. Il faut savoir que l'économie s'est considérablement développée, allant au-delà du spectre de la seule « gestion de la maison » comme en Grèce antique. Le but d'une entreprise est de faire du profit pour se développer, innover et faire croître l'économie dans son ensemble.

L'économie à mon époque, c'était que chacun puisse manger à sa faim et porter des vêtements, vous l'avez fait bien évoluer depuis. Ce qui est vrai, c'est que de mon temps, nous n'avions absolument pas conscience de la croissance ou du progrès. Erreur ? Je ne sais pas, nous vivions à combler nos besoins réels, sans nous en créer de nouveaux. C'est aussi la raison pour laquelle je me suis opposé au principe de prêt à intérêt. Non par haine à l'égard des banquiers – je suis sûr que ce sont des gens très bien. Mais dans un contexte où la croissance et l'inflation n'existent pas, l'emprunteur serait *de facto* mené à la faillite et cela devient donc une pratique amoralisée, car vouée à la perte de l'autre.

5 - Cher Aristote, si vous permettez que nous vous appellions ainsi, avec de tels propos, vous pourriez faire campagne dans les rangs des partis d'extrême gauche !

Tout dépend du sens que vous donnez à « cher », le sens affectif ou le sens économique. Là où vous faites erreur, c'est que j'ai toujours milité pour une séparation entre l'économique et le politique, l'un au niveau du ménage, l'autre qu'au niveau de la Cité, aujourd'hui l'État – les affaires familiales, privées, de la liberté individuelle et de la responsabilité, le politique

relevant de la société et donc de la chose publique. D'autre part, je suis à l'origine du terme de justice distributive, au sens où chacun reçoit à hauteur des efforts qu'il a fournis, et commutative, celle qui doit régir les échanges commerciaux. C'est pour toutes ces raisons que certains n'ont pas hésité à me décrire comme le fondateur du libéralisme, certes modéré et moral.

6 - Vous avez donc été le premier à parler d'économie, certes libérale, en prévoyant même des choses qui sont réellement arrivées : la division du travail, les diverses fonctions de la monnaie, la fixation d'une valeur... Vous condamniez l'usage de l'argent pour l'argent et le prêt à intérêt. Vous avez un avis sur notre finance moderne ?

J'ai été un des premiers à théoriser la monnaie, mais celle-ci a été déviée du rôle que je lui avais préalablement prescrit. À l'origine, il s'agissait uniquement d'un outil permettant de faciliter les échanges, de les rendre justes, équitables et quantifiables. Avouez quand même que l'utilisation de la monnaie simplifie bien des choses. Il est quand même plus aisé de transporter quelques pièces que les lourdes cargaisons de marchandises que vous avez troquées. La monnaie a amené la spéculation, l'idée que l'argent fasse de l'argent. Mais vous autres contemporains n'êtes pas les premiers à faire de la finance. Le premier spéculateur était grec et s'appelait Thalès de Milet. Vous le connaissez bien puisque son théorème terrorise encore les collégiens d'aujourd'hui. Eh bien, ce Thalès, pauvre par choix, voulait prouver qu'il n'était pas plus bête qu'un autre pour gagner de l'argent. C'était un fin astronome. Il avait vu venir, pendant un hiver, que la prochaine récolte printanière d'olives serait très abondante. Il décida donc de verser des arrhes afin de louer, à bas prix pendant l'hiver, les pressoirs à huile. Bien sûr, au moment de la récolte, la demande de pressoirs à huile augmente. Lui, les reloue facilement à prix fort. C'est le premier exemple historique de spéculation connu. Vous voyez, vos financiers n'ont pas inventé l'eau chaude, encore moins le fil à couper le beurre.

7 - La Grèce antique était donc déjà avancée économiquement, mais aussi démocratiquement, et la vie politique était très animée. Les débats politiques actuels sont-ils à la hauteur de ceux que vous avez connus ?

(Rires) J'ai écrit que l'Homme est un animal politique. Par politique, j'entendais : qui doit vivre en communauté, et qui est donc mû par une volonté de sociabilité et de recherche de bien commun, complètement dissociée de celle de recherche d'enrichissement. Mais quand je regarde vos hommes politiques, j'ai plutôt envie de dire « l'homme politique est un animal », rien qu'à voir la façon dont chacun cherche à conquérir ou à conserver le pouvoir, bien loin de l'idée du Bien de la société, plutôt dans son propre esprit de conservation, dans un esprit animal. Nous autres Grecs étions adeptes du tirage au sort, vous devriez y penser. Vous avez aussi choisi

de mêler la politique – gestion de la Cité – avec l'économie. Alors, certes, vous avez connu l'industrialisation et la mondialisation qui nécessitent un minimum de gouvernance. Mais c'était contraire aux principes que je défendais, et je dois bien avouer que je me suis retourné plusieurs fois dans ma tombe...

8 - Il y a quand même un bémol à toute votre théorie, si je puis me permettre encore une remarque, cher Aristote. C'est la hiérarchisation des individus. Vous classez l'homme libre comme supérieur, au-dessus de la femme et de l'enfant, mais aussi de l'esclave, dont vous légitimez la place. Seuls les hommes libres avaient le pouvoir de voter et de délibérer. Et surtout, les citoyens n'étaient pas les plus travailleurs, vous avez ainsi écrit : « Le privilège de l'homme libre n'est pas la liberté, mais l'oisiveté, qui a pour corollaire obligatoire le travail forcé des autres, c'est-à-dire des esclaves. » Ce sont des théories bien noires, non ?

C'est votre avis. Personne n'est parfait. Merci de nous rappeler que sur certains sujets, j'étais un peu à la ramasse.

9 - Une dernière question cher Aristote, vous êtes mort comment ?

Aristote. — Je ne sais pas. Je n'en ai aucun souvenir. Ma mort demeure un mystère total. Certains ont raconté que j'étais mort tout simplement de maladie. D'autres ont dit que j'avais été exposé aux lions lors de la découverte de la conjuration d'Hermolaos contre Alexandre ; quelle imagination ! D'autres enfin ont prétendu que j'avais bu de la ciguë à l'âge de soixante-dix ans ou que je me serais précipité dans l'Euripe. Il est vrai que j'ai traité du suicide dans le cadre des vertus, plus particulièrement dans le contexte du courage de l'amitié et de l'amour de soi ainsi que de la justice. Mais après, j'ai aussi écrit que le suicide était la pire des lâchetés. Donc je ne sais pas. Il paraît qu'au mont Saint-Michel en France, on a essayé de prouver à l'aune de mes actes que la chrétienté avait des origines grecques, je pense qu'ils ont travaillé sur ma mort. Donc, si vous allez au mont Saint-Michel et que vous montez dans l'abbaye, vous y trouverez quelques moines très érudits sur ma philosophie et sur ma vie. Si vous glangez des éléments sur ma mort, envoyez-moi un SMS, ça m'intéresse.

Dernière chose, il ne faut pas croire tout ce que j'ai écrit. Comme a dit un de vos très grands savants : « Tout est relatif. » Lui était génial. Moi pas.

POUR ALLER PLUS LOIN :

ARISTOTE : ŒUVRES COMPLÈTES, ARISTOTE, SOUS LA DIRECTION DE PIERRE PELLEGRIN, PARIS, FLAMMARION, 2014.

DICTIONNAIRE ARISTOTE, PIERRE PELLEGRIN, PARIS, ELLIPSE, 2007. ARISTOTE ET LE MONT SAINT-MICHEL, LES RACINES GRECQUES DE L'EUROPE CHRÉTIENNE, SYLVAIN GOUGENHEIM, PARIS, ÉDITIONS DU SEUIL, 2008.

UNE PETITE EFFRONTÉE...

Fatima la femme de ménage voulait une augmentation de salaire

La Maîtresse de maison très énervée par cette requête lui demande :

"Et pourquoi voulez-vous une augmentation Fatima ?"

Fatima : "Eh bien Madame pour 3 raisons. La 1^{ère}, c'est parce que je repasse mieux que Madame"

Madame : "Et qui vous dit ça"

Fatima : "C'est Monsieur qui me dit ça".

Madame : "Oh!"

Fatima : "La 2^{ème}, c'est que je cuisine mieux que Madame".

Madame (bouleversée) : "Et qui dit que vous cuisinez mieux que moi ?"

Fatima : "C'est Monsieur qui dit que je cuisine mieux que Madame".

Madame : "Oh!"

Fatima : "Ma 3^{ème} raison, c'est que je fais mieux l'amour que Madame"

Madame (hors d'elle) : "Et c'est Monsieur qui vous dit que vous faites mieux l'amour que moi?"

Fatima : "Non, Madame. C'est le jardinier, Madame !"

Et Fatima a eu son augmentation.



SORTIES CULTURELLES ET VOYAGES PROGRAMMÉS

**VISITE GUIDÉE EN
VISIOCONFÉRENCE
DE SOPHIE CALLE AU
MUSÉE PICASSO**

MARDI 9 JANVIER 2024

**VISITE GUIDÉE EN
VISIOCONFÉRENCE SUR
PARIS DE LA MODERNITÉ :
1905-1925**

MARDI 6 FÉVRIER 2024

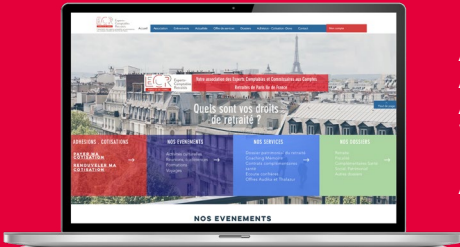
**DOLCE VITA. CROISIÈRE
LE LONG DES CÔTES
ITALIENNES**

**CIRCUIT DE 8 JOURS - 7 NUITS
DU 24 AU 31 MAI 2024**

**CROISIÈRE DE LA
BOURGOGNE À LA
CAMARGUE**

**CIRCUIT DE 8 JOURS - 7 NUITS
DU 14 AU 21 SEPTEMBRE 2024**

LE NOUVEAU SITE D'ECR PARIS IDF – ECRPARIS.FR



AVEC CE NOUVEAU SITE, QUI REMPLACE L'ANCIEN SITE CRÉÉ EN 2016, NOUS AVONS VOULU DISPOSER DE FONCTIONNALITÉS PLUS PERFORMANTES AFIN DE MIEUX GÉRER, À UN COUT RAISONNABLE, NOS RELATIONS AVEC VOUS, CONSÈURS ET CONFRÈRES, MAIS AUSSI DISPOSER D'UN OUTIL NOUS PERMETTANT DE MIEUX FAIRE CONNAITRE ET PROMOUVOIR NOTRE ASSOCIATION ET DE COMMUNIQUER PLUS EFFICACEMENT.

NOS OBJECTIFS

AVOIR UN SITE PLUS ATTRACTIF ET PLUS FACILE D'UTILISATION POUR NOS ADHÉRENTS ET LES INTERNAUTES

- ✓ Que nos adhérents puissent avec facilité :
 - S'inscrire aux activités et événements
 - Consulter nos offres de services
 - Consulter la documentation pouvant les intéresser
 - Avoir leur compte individuel entièrement sécurisé retraçant leurs données personnelles et les opérations qu'ils ont réalisées sur le site (cotisations et inscriptions aux événements...)
- ✓ Permettre à l'utilisateur de :
 - Réaliser sur le site des actions fluides et intuitives
 - Pouvoir consulter le site à partir de tout appareil : smartphone, tablette, ordinateur
- ✓ Bien distinguer la partie publique de la partie réservée aux membres
- ✓ Proposer une image attractive de notre association
- ✓ Bénéficier des mises à jour et des améliorations technologiques de la plateforme

AMÉLIORER LA GESTION DE NOTRE ASSOCIATION

- ✓ Gérer à partir du fichier des adhérents l'ensemble des activités et événements et les cotisations,
- ✓ Gérer à partir du site les courriels et newsletters de l'association
- ✓ Bénéficier au sein du site d'un tableau de bord de gestion performant pour analyser :
 - Les activités
 - Les flux financiers
 - Les statistiques du site
- ✓ Bénéficier des mises à jour et des améliorations technologiques de la plateforme
- ✓ Pouvoir attribuer des accès au site à chacun selon ses fonctions : gestion des mails, événements, dossiers à thèmes...
- ✓ Avoir un site bien sécurisé par la plateforme
- ✓ Pouvoir dupliquer le site aux profits d'autres associations régionales ECR

UN SITE EST CONÇU POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DE L'UTILISATEUR
N'HÉSITEZ PAS À NOUS FAIRE PART DE VOS SUGGESTIONS → ECRPARISIDF@EXPERTS-COMPTABLES-RETRAITES.FR

ADHÉRENTS – ADHÉRENTES LES ACTIONS À EFFECTUER EN PRIORITÉ SUR LE NOUVEAU SITE

SI VOUS ÊTES À JOUR DE VOTRE COTISATION 2023 ET QUE VOUS N'AVEZ PAS ENCORE ACTIVÉ VOTRE COMPTE :

Connectez-vous au site ecrparis.fr avec votre identifiant et le mot de passe qui vous a été fourni. Si vous avez oublié le mot de passe, suivez la procédure « Mot de passe oublié ».

SI VOUS VOULEZ PAYER VOTRE COTISATION 2023 :

Connectez-vous au site. Cliquer sur le bandeau bleu dans « Adhésion-cotisation-dons » la rubrique « adhérer et régler ma cotisation » en rouge. Choisir votre cotisation, suivre la procédure et régler votre cotisation.

N'oubliez pas si vous voulez continuer à recevoir nos courriels de les ouvrir lorsque vous les recevez. En effet les sites modernes au bout d'un nombre de mails non ouverts par un destinataire considèrent le destinataire comme inactif et vous enlève de la liste d'envoi.

En cas de difficultés : Alain Rolland - alrolland@hotmail.fr